

**COMITE PERMANENT D'ORGANISATION
DE LA FOIRE INTERNATIONALE AUX FROMAGES DE LA CAPELLE**

Siège social – Mairie de LA CAPELLE – 02260

._*._*._*_

Association n° 00080 déclarée le 22 avril 1974

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2019 A 18 HEURES

MAIRIE DE LA CAPELLE

._*._*._*_

RAPPORT D'ACTIVITE – RAPPORT MORAL 2018

._*._*._*_

2018 – 51^{ème} Foire aux Fromages et exposition agricole, mais aussi 45^{ème} exposition d'aviculture, et 32^{ème} Concours des Produits du terroir et des Vins de Champagne.

Après une 50^{ème} édition qui célébrait un anniversaire particulièrement attendu et pour laquelle nous avons mis des moyens financiers importants, la 51^{ème} Foire aux Fromages de septembre 2018 a été plus classique. Il nous fallait absolument réduire les dépenses pour viser l'équilibre financier que nous pensions avoir atteint mais largement dégradé suite à un contrôle URSSAF en fin d'année 2018. Il ne semble pas inutile de rappeler que notre association animée par des bénévoles ne poursuit pas de but lucratif mais doit veiller à l'équilibre de ses comptes.

Ce rapport moral sera suivi du rapport financier et toutes les explications vous seront apportées par Monsieur ADOKANTO, expert-comptable du Cabinet FCN.

La Foire aux Fromages est la fête d'un terroir où chaque visiteur y trouve son compte parmi les stands des métiers de bouche, des éleveurs, des brocanteurs ou autres. La Foire est le carrefour où se croisent des personnes fières de présenter leur savoir-faire et celles en quête de nouveautés ou d'originalité, le tout dans une ambiance familiale et conviviale avec une mise en œuvre quasi professionnelle. Elle est depuis ses origines, organisée et gérée uniquement par des bénévoles, en s'entourant de compétences externes.

La Foire est, outre ses aspects festifs, la mise en avant des produits du terroir et de l'élevage de la Région bien sûr, mais depuis plusieurs années maintenant en provenance de la France entière.

La fréquentation du public, dans la moyenne des 5 dernières années, a été bonne sans toutefois atteindre les résultats record obtenus il y a quelques années. Hormis pour la 50^{ème}, le nombre de visiteurs stagne depuis quelques éditions.

Il y a un an, nous décidions de réduire drastiquement certains postes tels que la publicité, l'animation, la suppression du concert le dimanche soir et autres. Globalement, les engagements pris ont été tenus et, hormis l'impact URSSAF, l'exercice de l'année est légèrement bénéficiaire de 1 561,46 €. Nous avons donc l'obligation de poursuivre cette tendance.

Une fois de plus, on constate que la manifestation est fragile, que son équilibre, nécessaire à sa pérennité, repose sur la réalisation d'économies sans doute compliquées à réaliser mais incontournables, sans toutefois remettre en cause ce qui fait l'originalité et la notoriété de la manifestation, d'une part, et des recettes de plus en plus compliquées à augmenter, d'autre part. Nous aurons à respecter scrupuleusement les budgets alloués.

Etudier le comportement des internautes sur le site internet de la Foire et les réseaux sociaux est instructif. La Foire n'échappe pas à cette tendance. L'internaute regarde d'abord le programme sur notre site avant de se déplacer. Suivre cette tendance ou plutôt la devancer est important pour attirer les visiteurs.

Nous adapter aux souhaits des visiteurs, programmer des nouveautés, sont sans doute des pistes à exploiter pour augmenter leur nombre et générer ainsi des entrées supplémentaires, donc des recettes supplémentaires.

Mais auparavant, revenons sur cette dernière édition de septembre 2018 en rappelant les faits marquants.

Comme je l'évoquai précédemment, la fréquentation a été dans la moyenne des 5 dernières années. Les visiteurs ont pu apprécier le programme mis en place même si quelques personnes ont regretté la suppression du concert du dimanche soir.

Revenons sur cette dernière édition de septembre 2018 en évoquant les points importants du programme de cette 51^{ème} Foire aux Fromages.

La Foire aux Fromages est l'exemple type d'une collaboration étroite entre plusieurs organisations professionnelles publiques et privées, les associations du secteur et le Comité d'Organisation ayant pour objectif commun la valorisation du territoire de Thiérache.

Ainsi, en complément des activités mises en place depuis de nombreuses années tels les stands de métiers de bouche, le concours des produits de terroir et des vins de Champagne le vendredi, la braderie le dimanche, nous mettons en place en collaboration étroite avec les services de la Chambre d'Agriculture et Aisne Promo Elevage, l'Espace Agricole et les concours d'animaux. Le Syndicat d'Initiatives gère la brocante du samedi. En complément, Aisne Basse Cour organise l'exposition et le concours avicole.

Depuis quelques années, la participation avec une implication forte dans la manifestation des centres de formation basés à La Capelle : la MFR et le CFA est à souligner.

En effet, pendant 3 jours, le CFA de La Capelle et les membres du Syndicats des Boulangers, sous la Présidence en septembre dernier de Monsieur Petiteaux, ont démontré le savoir-faire de leur métier devant un public attentif. Pendant les 3 jours de Foire, le stand a accueilli de nombreuses personnes attirées sans doute par l'odeur du pain chaud et des viennoiseries fabriqués sur place. Il nous semble important que ces organisations soient présentes sur la manifestation pour attirer l'attention des visiteurs sur ce qu'est la qualité artisanale.

Le Syndicat des boulangers et le CFA organisent le samedi le concours du meilleur apprenti boulanger. Plusieurs candidats ont deux heures pour mettre en œuvre la recette qu'ils ont préalablement composée. En fin de journée, le jury constitué de professionnels des métiers de bouche mais aussi d'amateurs délibèrent selon différents critères. Le lauréat est récompensé le dimanche matin en présence de Monsieur le Préfet, de Monsieur Christophe COULON Vice-Président de la Région Hauts de France en charge de l'apprentissage et de l'artisanat, de Luc POTTERIE Président de la Chambre des Métiers, d'Olivier ADIASSE Directeur du CFA et des organisateurs de la Foire. En 2018, c'est Jennifer AUBRY, 23 ans, originaire de Fourmies, qui a obtenu le premier prix avec sa recette « la ch'tite coquille ». Ce concours souligne ainsi l'importance de l'apprentissage pour l'avenir de nos entreprises artisanales.

De son côté, le centre de formation la MFR de La Capelle a proposé et mis en place plusieurs services attendus par les organisateurs de la Foire, tels l'accueil des petits ou encore le service de portage et de consigne. Ces services sont tenus par de jeunes apprenants et correspondent à leur formation.

Pour la deuxième année, nos amis de la Ghilde des Eswards Cervoisiens ont fabriqué deux brassins de bière. Ces fabrications ont été mises en bouteilles. Pour les amateurs qui le souhaitent, ils auront le plaisir de la déguster à l'issue de notre réunion. Ce stand connaît un franc succès et sera reconduit en 2019.

Dans l'Espace agricole, nous avons accueilli plusieurs dizaines de bovins, une centaine de moutons, 45 ânes, une dizaine de chevaux de trait, des alpagas et des chèvres, animaux issus d'une soixantaine d'élevages du territoire. Nos éleveurs sont très largement impliqués dans la manifestation et fiers de présenter au public la noblesse de leur métier, alors même qu'ils sont en situation fragile.

Depuis quelques années, le Lycée Agricole de Fontaine les Vervins participe dans la présentation d'animaux et la décoration du ring. Malheureusement, suite au décès d'André Grimault, Directeur du Lycée, la participation du Lycée a été ajournée. Souhaitons que l'établissement participe à nouveau dans les prochaines années.

Bien évidemment, la préparation de la Foire a tenu compte des impératifs de sécurité et plus particulièrement du plan Vigipirate. D'importants moyens matériels et humains ont été déployés sur le périmètre de la Foire après avoir été étudiés en collaboration étroite avec les services de l'Etat, de la Gendarmerie et la Mairie.

Après 3 ans de mise en place, l'aspect organisationnel de Vigipirate est rodé. Mais l'impact financier important reste conséquent sur des structures telles que la nôtre. Avec l'expérience et grâce à la parfaite organisation entre les services de la Gendarmerie et la Société de gardiennage privée, nous avons mieux géré les personnels à mettre en place, tout en respectant scrupuleusement le dispositif, ce qui a généré quelques économies.

Mais la Foire, c'est avant tout un programme riche qui se déploie pendant 3 jours autour des produits du terroir et de l'élevage.

Pour la troisième fois, le Comité d'Organisation a décidé de diffuser en temps réel toutes les activités de la Foire sur les ondes de la Radio locale Echo FM.

Ainsi, du vendredi matin au lundi soir, toutes les émissions diffusées par cette radio étaient programmées à partir de la halle. Techniquement, cela n'était pas si simple puisque les réseaux de communication mobiles étaient saturés par les émissions de carte bleue des exposants. Avec l'arrivée de la fibre à La Capelle, ce problème devrait être résolu pour les prochaines années.

La Foire aux Fromages est un événement majeur dans notre Région Picardie, maintenant dans notre grande Région les Hauts de France, et tout particulièrement pour notre Pays de Thiérache et la Ville de La Capelle. Au lendemain de la pause estivale, c'est le rendez-vous des rentrées qu'elles soient d'ordre économique, social, politique et bien sûr scolaire.

Le nombre d'exposants se stabilise pour les métiers de bouche alors que les inscriptions à la braderie sont en baisse. Les emplacements métiers de bouche extérieurs, au prix attrayant, ont tous été vendus, au détriment des stands de la halle et de l'Espace Terroir. Les exposants, après avoir réduit leurs surfaces de vente, recherchent des emplacements les moins chers possible. D'autre part, force est de constater que les inscriptions des exposants habituels ou nouveaux sont de plus en plus tardives et il devient fréquent maintenant de valider des inscriptions quelques jours seulement avant la manifestation. Cela implique une certaine réactivité de la part des organisateurs et des sociétés extérieures (montage de stand, électricité, etc.).

Et si cette Foire continue dans le temps et que sa renommée continue de progresser, c'est grâce à l'engagement permanent des bénévoles de l'Association qui ne comptent pas leur temps pour préparer la Foire pendant les mois qui précèdent et assurent son bon déroulement pendant les 4 jours de la manifestation. C'est grâce aussi à l'appui de la ville qui nous met à disposition moyennant remboursement du temps passé, son personnel technique et administratif sans lequel rien ne serait possible. Accueillir chaque année entre 25 et 30 000 personnes sur le champ de foire ne s'improvise pas.

C'est aussi grâce aux personnes des chambres consulaires, la Chambre des Métiers comme nous l'avons vu précédemment avec l'organisation et la mise en avant du métier de boulanger, la

Chambre de Commerce et d'Industrie qui nous apporte ses conseils dans les prises de décisions pertinentes sur la législation en vigueur liée à notre activité ou sur la validation du règlement qui est envoyé aux exposants.

C'est aussi et surtout grâce aux personnes salariées et élues de la Chambre d'Agriculture, avec l'appui de l'Association Aisne Promo Elevage et de l'USAA qui, en totale coordination avec le Comité de la Foire aux Fromages, préparent une présentation riche sur les métiers de l'élevage et mettent leurs compétences à disposition pour assurer une exposition très étoffée d'animaux de la région. C'est dans ce cadre que les concours bovins ont pu être organisés.

L'organisation de l'Espace Agricole est désormais bien rodée, la présentation s'intègre parfaitement dans le contexte général de la Foire, selon les aménagements demandés par les exposants.

Il faut rappeler que l'Espace Agricole attire de nombreux visiteurs accompagnés d'enfants qui, pour certains, découvrent le monde rural et ses savoir-faire. La présence de l'interprofession laitière pour la promotion du lait, du stand d'Interbev Nord Picardie pour la promotion de la viande, les animations sur le ring, la tonte de moutons, les soins pédicures sur les bovins, les dessins sur vaches en résine, etc., etc., tout contribue à présenter un panel varié du métier d'agriculteur.

Par le biais de cette manifestation, la profession a l'occasion de se rapprocher du grand public et de présenter la richesse d'une ruralité, celle de la Thiérache.

Mais n'oublions pas que la Foire aux Fromages est aussi et avant tout un vaste marché de produits du terroir, sur lequel s'est bâti sa notoriété, axé en priorité sur la mise en avant des produits fromagers dont le fromage incontournable de notre région est le Maroilles.

En 2018, nous avons accueilli 70 exposants dans la halle (63), 20 exposants dans la salle Espace Terroir (21), 35 exposants en extérieur (32), 33 stands dans l'Espace Agricole (24) (en plus de la présentation d'animaux), 132 exposants à la brocante (137) et 115 exposants dans la braderie (142). Depuis plusieurs années maintenant, l'accueil d'un nouvel exposant en vin n'est validé que s'il vient avec le fromage de sa région.

Les stands de la Halle accueillent des producteurs et des exposants de fromages, de produits alimentaires, les stands des institutionnels et des stands divers (Conseil Départemental, Conseil Régional, Centre d'Information Jeunesse, la presse, la radio Echo FM, etc.).

Comme chaque année, nous faisons la promotion de l'évènement sur différents médias. En plus de l'affichage traditionnel, un budget conséquent est dévolu à la presse écrite locale et régionale tels que l'Union, L'Aisne Nouvelle, les éditions de Nord Est hebdo, la Voix du Nord, l'Agriculteur de l'Aisne mais aussi les radios, Echo FM et France Bleu Picardie. Les spots publicitaires diffusés sur une partie des Régions Hauts-de-France et Grand-Est, en particulier sur les ex-régions Picardie, Champagne-Ardennes et Nord-Pas-de-Calais, sont financés par le Syndicat du Maroilles et le Crédit Agricole Nord Est

La Foire aux Fromages, c'est un programme soutenu durant pratiquement 4 jours. Aisne Basse-Cour ouvre le programme avec le concours avicole dès le jeudi matin. L'exposition qui se déroule du vendredi au dimanche est prisée par les amateurs, au vrai sens du mot, passionnés d'animaux de basse-cour.

Dès le vendredi matin, le 32^{ème} concours des Produits du Terroir et des Vins de Champagne se déroule dans la Salle Docteur Hennebelle. Ce concours, dont la renommée n'est plus à démontrer, est un challenge qu'ont su mener avec efficacité et rigueur les personnels du Laboratoire Uriane, soutenu par son directeur Pascal ROSSEL, le personnel de l'Atelier d'Agriculture Avesnois Thiérache et Michel BRIDE, vice-Président du Comité d'Organisation, bien rodé à ce genre d'expérience.

La rigueur des organisateurs et l'impartialité des membres du jury est essentielle. La valeur d'une médaille ou d'un diplôme ne peut être reconnue que si le jury délibère avec sérieux et intégrité.

155 produits (174) provenant de 51 concurrents (54) provenant de 7 départements et de la Province du Hainaut ont été jugés. Depuis quelques années, un important travail de prospection et de relance est réalisé par Françoise GION et ses collègues de l'Atelier d'Agriculture Avesnois Thiérache pour étoffer le concours. En effet, il est important que le nombre de produits présentés soit conséquent, bien sûr dans la limite de capacité de jugement, pour asseoir la légitimité d'une médaille ou d'une récompense. Pour la troisième année, le règlement et les modalités d'inscription sont en ligne sur le site Internet en vue d'augmenter le nombre de candidats.

A noter qu'un jury bière était présent pour la cinquième. 9 bières artisanales françaises (22) ont été jugées en partenariat avec la Ghilde des Eswards Cervoisiens.

Cette année, 12 vins de champagne (20) ont été jugés selon les règles de l'agrément des Vins de Champagne prescrites dans le cahier des charges de la DGCCRF. Pour 2019, l'effort particulier de promotion du Concours Vin de Champagne, pour lequel nous avons l'agrément depuis 2014, sera et est à l'heure actuelle déjà reconduit. C'est un véritable travail de fond pour lequel l'implication de chacun est vivement souhaitée.

Samedi midi, la cérémonie de la remise des Prix se déroule dans l'Espace Terroir. Cet emplacement, convivial au demeurant, attire essentiellement les récipiendaires qui ont pu se libérer. 22 médailles d'or (22), 24 médailles d'argent (30), 14 médailles de bronze (14) et 16 diplômes d'honneur (9) ont été décernés. Peu ou pas assez de public assiste à cette remise des prix, bien que son déroulement soit retransmis par la sonorisation sur l'ensemble de la Foire.

Le vendredi soir, Thiérache Promotion a ouvert le programme des animations sur le site de l'hippodrome avec un spectacle intitulé « la Thiérache au travers du temps ». Le spectacle gratuit a comme d'habitude ravi un public venu nombreux. C'est aussi l'occasion pour l'association de se faire connaître et de transmettre aux spectateurs l'envie d'intégrer cette association aux multiples facettes.

Dès le samedi matin, après le passage des membres de la Commission de sécurité, la manifestation Foire aux Fromages est officiellement ouverte au public durant 3 jours avec pour objectif principal une offre produits mais aussi tout ce qui contribue à faire de cette foire une manifestation à l'ambiance festive et familiale, ambiances qui en font sa renommée.

Depuis ses débuts, le Comité d'Organisation met en place un programme riche et varié d'animations diverses décliné sous plusieurs aspects :

- Des animations musicales adaptées et destinées à un très large public durant les périodes d'ouverture des stands,
- Un concert gratuit financé par la ville le samedi soir destiné à tous avec le Tribute de Johnny Halliday.

- La brocante dès le samedi matin, en collaboration avec le Syndicat d'Initiatives de La Capelle, qui connaît un certain succès,
- La soirée du samedi dont le concept a été entièrement revu en évoluant vers une fromage party ayant pour thème « A la découvertes des fromages et des vins » à la Salle Hennebelle, l'animation étant assurée par les Fabrice PIOTROWSKY et les élèves du Lycée hotelier d'Avesnes-sur Helpe. Au cours de cette soirée, c'est l'occasion pour la Confrérie du Maroilles de tenir un chapitre exceptionnel d'intronisations. Merci à Thibaut d'avoir pris en main cette réorganisation qui a été une réussite.
- La braderie du dimanche, avec un linéaire d'exposants important,
- Les concours de la plus grosse mangeuse de fromage blanc, le concours du plus gros mangeur de Maroilles et celui du meilleur connaisseur de fromages,
- Les animations du lundi destinées aux seniors et qui attirent de nombreux membres de clubs du 3^{ème} âge locaux,
- Les cérémonies d'intronisation dans la confrérie du Maroilles
- Sans oublier le rôle important de l'animateur Jean-Paul SIRLANDE, pour qui la Foire est une passion, et qui durant 3 jours fait la promotion de chaque exposant en présentant son savoir-faire,

Etc, etc.

Ce programme est complété par des stands dédiés à la prévention dans le domaine de la santé avec la MSA Picardie qui organise depuis quelques années maintenant une opération de sensibilisation aux maladies cardiovasculaires.

Les services de la Gendarmerie, outre leur présence sur le terrain pour garantir la sécurité générale de la manifestation, notamment au niveau de la circulation, mènent des opérations de prévention à destination des automobilistes. Nous remercions Monsieur le Commandant HOLLARD pour avoir, non seulement maintenu, mais renforcé les effectifs dans le cadre du plan Vigipirate.

Cette démarche de prévention est renforcée par notre partenaire Groupama. Nous remercions les responsables locaux de Groupama pour leur assiduité, en particulier Daniel FASQUEL qui fait un travail important pour satisfaire nos demandes qu'elles soient d'ordre matérielles ou qu'elles concernent l'Assurance de la manifestation dans le cadre de notre partenariat.

La présence du Centre d'Information Jeunesse d'Hirson renforce les messages de la Gendarmerie sur la consommation de produits addictifs (drogues, médicaments, alcool, etc.) et complète la prévention par des informations sur le Sida, les MST, etc.

La Foire aux Fromages est aussi le rendez vous de la rentrée. L'inauguration officielle du dimanche matin en présence des représentants de l'Etat, des élus locaux, départementaux et régionaux, des représentants syndicaux et de nombreuses personnalités est largement suivie. Les discours des personnalités toujours très attendus par la presse sont prononcés au milieu de la présentation agricole.

Toute cette organisation nécessite bon nombre de réflexions, de réunions de préparation, qu'elles soient du conseil d'administration, qu'elles soient de groupes de travail, comme par exemple, l'animation, l'aménagement du pole Agricole, l'implantation des exposants, etc. Mais les organisateurs n'ont pas pour autant délaissé ce qui fonctionne bien, même si, chaque année, des améliorations sont toujours à apporter.

Ce rapport d'activité décrit simplement mais clairement l'organisation de la manifestation.

Imaginer, mettre au point, assurer les préparatifs, du Concours des Produits du Terroir et des Vins de Champagne à la foire commerciale, tel est le lot de chacun des bénévoles du Comité. Cela nécessite une préparation de plusieurs mois pour 3 jours de manifestation, avec pour but unique d'accueillir annuellement à La Capelle, quelques 25 à 30 000 visiteurs le premier week-end de septembre.

Si elle n'est ouverte au public que durant 3 jours, La Foire aux Fromages nécessite chaque année une organisation précise, un travail considérable, un suivi constant et cela dans de nombreux domaines comme gérer, répondre et assurer :

- La sécurité des personnes et des biens, toujours plus contraignante et compliquée à mettre en œuvre, et particulièrement avec les impératifs liés au plan Vigipirate et qui a nécessité de nombreuses heures de préparation,
- Les contacts, les demandes et les enregistrements des exposants,
- Le conseil et les réservations d'hébergement des exposants et des partenaires,
- Les suivis administratif, technique, financier et juridique,
- Les demandes de subventions auprès des collectivités régionales, départementales, communautaires et communales,
- Les contacts et les actions avec les partenaires privés,
- Les animations de la foire commerciale, de la halle Michel Flandre, de l'Espace Terroir et de l'Espace Gourmand,
- La facturation et sa mise en recouvrement,
- La logistique,
- La sécurité alimentaire,
- L'accueil des délégations étrangères,
- L'accueil des confréries amies,
- La préparation de la brocante en partenariat avec le Syndicat d'Initiative,
- La publicité et la communication au travers de la presse écrite et des émissions de radio,
- La préparation et la mise en place du concours des produits du terroir,
- L'organisation des différents concours animaliers (bovins, ovins, équins et avicoles),
- Les concours traditionnels de la plus grosse mangeuse de fromage blanc, du plus gros mangeur de Maroilles et du meilleur connaisseur de fromages,

Comme évoqué précédemment, l'objectif premier de la manifestation Foire aux Fromages est la mise en valeur de notre région : le Pays de Thiérache et le savoir-faire de ses producteurs, avec en tête d'affiche, le Maroilles AOC.

Pour parvenir à ce niveau de fréquentation et de notoriété, c'est aussi grâce au soutien matériel et/ou financier de nombreux partenaires, que je remercie :

- La Chambre d'Agriculture de l'Aisne, représentée par son Président Olivier DAUGER, le CNIEL et Interbev Nord Picardie,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie, représentée par son Président Olivier JACOB,
- La Chambre des Métiers, représentée par son Président Luc POTTERIE
- Les différentes Collectivités :
 - o le Conseil Général du Département de l'Aisne qui nous a versé une subvention de 11 500 €TTC,
 - o le Conseil Régional des Hauts de France qui nous a attribué une subvention de 18 000 €,
 - o la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre qui nous a alloué une subvention de 3 000 €.

- Les partenaires privés :
 - o La Caisse Régionale du Crédit Agricole, représentée par Jérôme HERLAUT, Directeur du Groupe Commercial Laon Thiérache, Gérard MARECHAL et Jacques QUAEYBEUR, respectivement Président et Vice-Président de la Caisse locale Cœur de Thiérache,
 - o Groupama, représenté par le responsable local Daniel FASQUEL,
 - o Le Syndicat du Maroilles représenté par son Président Claude BERA,
 - o La Confrérie du Maroilles représentée par son Président et Grand Maître Claude LEDUC,
 - o La Confrérie des Baillis de Lalande de Pomerol,

Enfin, je mentionnerai particulièrement l'aide de la ville de La Capelle par l'engagement pris par son Conseil Municipal et Monsieur le Maire Guy MERESSE, pour le soutien apporté à l'organisation de la Foire aux Fromages. Au travers de la subvention de 7 200 € et de l'aide matérielle importante, il est clair que la Municipalité a la ferme volonté de voir se pérenniser la manifestation. De plus, dans le cadre de la fête communale, la ville a pris en charge financièrement le concert du samedi soir et les affiches annonçant la Foire aux Fromages. Ces couts sont loin d'être négligeables.

Depuis de nombreuses années, une équipe de techniciens de la Commune, dirigée par Marc GRANDIN, Responsable technique de la Ville, est sollicitée pendant plusieurs semaines tant pour mettre en place les installations extérieures que pour gérer les équipes de nuit chargées du nettoyage.

De plus, le secrétariat est assuré, avant, pendant et après la Foire par les personnes des services administratifs de la Mairie, en particulier Sabrina DESIMEUR et Cindy SOUFFLET, sans toutefois oublier leurs collègues Karen, Hélène, Brigitte, Sabrina et Catherine sous le contrôle de Hélène BOTELLA, DGS, qui a mis en œuvre, entre autres, le dossier sécurité de la manifestation pour une présentation auprès des instances de la sous-préfecture.

L'organisation d'une telle manifestation nous oblige à respecter, particulièrement depuis trois ans, des règles de sécurité de plus en plus compliquées et nécessite donc la présence des services de la Gendarmerie, de la Croix Rouge, des Sapeurs-pompiers, d'un coordinateur de Sécurité et d'une équipe d'agents de sécurité, durant les 3 jours d'ouverture au public de la Foire.

L'objectif premier de la Foire aux Fromages est de mettre en avant le monde agricole, d'une part, les produits du Terroir, d'autre part. C'est l'occasion pour beaucoup de visiteurs de découvrir de nouveaux produits, en les goûtant et en les dégustant, mais aussi de mieux connaître le travail de la ferme.

Même si tout ce qui a été cité précédemment permet jusque maintenant l'organisation d'une telle manifestation, la Foire aux Fromages n'en demeure pas moins fragile financièrement, comme j'ai pu le dire précédemment.

Comme vous pourrez le constater dans les prochaines minutes, Monsieur ADOKANTO, expert comptable du cabinet FCN, nous donnera et commentera les résultats financiers de l'année 2018.

Il nous faut continuer à rechercher des recettes complémentaires mais surtout continuer à réduire nos dépenses pour retrouver l'équilibre nécessaire à la pérennité de la manifestation. Nous vous présenterons d'ailleurs les grandes lignes du budget 2019 établi pour maintenir comme en 2018 (hors Urssaf) nos comptes à l'équilibre, sans toucher aux prix des entrées et une adaptation des prix des stands au niveau de la braderie.

Nous sommes conscients que la Foire aux Fromages joue un rôle économique important en mettant en valeur notre région, le Pays de Thiérache, ses produits, son patrimoine agricole, son savoir-faire agro-alimentaire et sa culture. La qualité de l'accueil Thiérachien et la convivialité au sein de la manifestation sont aussi des points que relèvent nos invités et qu'ils soulignent auprès des exposants potentiels.

Et c'est pour cette raison que, dès maintenant, nous allons continuer à préparer la prochaine édition, la 52^{ème}, qui se déroulera les vendredi 30 et samedi 31 aout, dimanche 1^{er} et lundi 2 septembre 2019.

Dans les prochaines semaines, les membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Organisation devront continuer à travailler sur le programme de la 52^{ème} :

- Mettre en application le budget 2019 tel que le souhaite les membres du Conseil d'Administration,
- Mettre en valeur des produits labellisés AOP, AOC, IGP des différentes régions française.
- Rechercher des solutions permettant d'assurer la pérennité de la manifestation en toutes circonstances et en particulier en cas d'absence de public suite à de mauvaises conditions météorologiques par le maintien de provisions
- Reconduire l'organisation de la soirée du samedi par une fromage party, telle que proposée en 2018.
- Etudier les différents outils de communication à disposition

Nous devons inscrire cette manifestation dans une démarche de développement et anticiper l'avenir, coller le mieux possible aux exigences des consommateurs et de nos visiteurs, sans oublier que notre fil conducteur doit être avant tout la promotion du terroir et de ses produits.

Au fil des ans, la Foire aux Fromages s'est faite une place dans le Pays de Thiérache. La Foire aux Fromages s'est forgée une identité forte dans la mise en avant des Produits du Terroir et des savoir-faire régionaux. Je vous invite à poursuivre cette démarche.

Pour la réussite de nos projets, nous avons besoin de tous nos partenaires privés, du soutien des collectivités locales et territoriales telles que le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre, la Ville de La Capelle mais aussi l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture ainsi que nos partenaires privés.

Je remercie aussi la presse locale et régionale qui au travers de leurs articles contribue directement et régulièrement au développement et à la promotion de la Foire aux Fromages.

En tant que Président, je tiens particulièrement à remercier les membres du bureau, les membres du Conseil d'Administration et du Comité, toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, oeuvrent bénévolement à la mise en œuvre, à la gestion et au bon déroulement de notre manifestation. Chacune et chacun d'entre nous met son expérience, ses compétences et surtout son temps libre à la disposition des visiteurs et des exposants de la Foire aux Fromages.

Je lance aussi un appel à tous ceux qui voudraient s'investir au sein du comité. Les membres du comité ont acquis une riche expérience et détiennent, par leur connaissance, par leurs relations une partie du secret de la réussite de la manifestation. Il est temps aujourd'hui de penser à la pérennité de la manifestation qui ne pourra être assurée si de nouvelles personnes ne s'impliquent pas à nos côtés. Les éditions des prochaines années se préparent aujourd'hui. Pour ma part, j'exprimerai mes intentions au cours de cette réunion.

Tel est le rapport d'activités de la Foire 2019 que je propose à votre approbation.

Je vous remercie.